



Cannabis au volant/armée nationale

Par **scotto di perta**, le **05/05/2013** à **19:39**

bonjour,je me suis fait controlé positif au cannabis il y a environ 1 an 1/2 j'ai subi une peine de 6 mois de suspension du permis de conduire(aucun retrait de point sur mon permis parce que *bonne conduite au stage de la securité routiere*)300 euros d'amende.sa fait plus d'un an que je ne consomme plus de cannabis et j'aurais aimer intégrer la Marine national j'aimerais savoir les démarches a faire pour pouvoir effacé se délit de mon casier(si possible)es-que a cause de sa je ne pourrais integrer aucun corp de l'armée?Merci de votre réponse.